

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 24 Février 2017
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-sept, le 24 Février, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 18h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU - M. DALAIS - MF JURBERT - BOYER MAXIME - ODETTE GUBERT

Absents excusés : - DE PEREIRA AMEDEO (pouvoir C. BOUSSU) - F JAUFFRET (pouvoir MF JURBERT) - A MOURET

ABSENTE : JANY DILLARD

Le quorum est atteint, Mme le maire déclare la séance ouverte

A l'unanimité des membres présents, BOYER MAXIME est désigné Secrétaire de séance par le conseil municipal

Approbation du compte-rendu du 13-01-2017

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Mme le maire demande l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour :

1/-virements de crédits

MME LE MAIRE expose au conseil que les crédits prévus à certains articles du budget sont insuffisants il est nécessaire d'effectuer les virements ci-après avant le vote du BP2017

OBJET DEPENSES	DIMINUTION CREDITS	AUGMENTATION CREDITS
VOIRIE2016 2315-164	-20 000 €	
MISE EN VALEUR AMENAGEMENTS VILLAGE ACCUEIL 2315-167		+20 000 €

Le Conseil Municipal approuve ces virements de crédits

2/-facturation eau SERVIERES LE CHATEAU consommation 2016

Le conseil municipal s'est prononcé sur le tarif de l'eau à facturer à compter de 2016 à la commune de SERVIERES LE CHATEAU, le dispositif de comptage ayant été installé en fin d'année 2015

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal arrête 1.13 € le m3 consommé.

Location du compteur 22 €

Ces 2 points sont Adoptés à l'unanimité des membres présents

ETUDE DIAGNOSTIQUE ET ETABLISSEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR AEP

- CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Mme le maire présente le résultat de la consultation des bureaux d'études

3 offres ont été reçues

BE IMPACT CONSEIL 30 291.50 € HT

DEJANTE 20 500,00 € HT

G2C ENVIRONNEMENT 37 885,00 € HT

L'offre a été jugée selon 2 critères : la valeur technique et le prix

Le conseil municipal après en avoir délibéré retient l'offre du BE DEJANTE qui présente toutes les compétences et moyens techniques pour réaliser cette démarche et délègue le maire pour la signature de l'acte d'engagement.

- PLAN DE FINANCEMENT

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le dossier établi par le CPIE de la Corrèze et décide la réalisation de cette étude.

- Arrête le plan de financement de l'opération comme suit :

Coût HT	27 572.60 €
SUBVENTION DEPARTEMENT 10%	2 757.00 € HT
SUBVENTION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE 70%	19 300.00 € HT
COMMUNE 20%	5 515.60 € HT

Et autorise MME LE MAIRE à signer tous les documents utiles.

POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE (DEMARCHES ET TRAVAUX A REALISER (ELAGAGE ADRESSAGE...))

Mme le maire fait un point sur la mise en place de la fibre optique sur une partie de son territoire pour une première tranche 2017-2018

107 lignes seront déployées

1/ pour faciliter cette opération tous les poteaux téléphoniques de la voirie devront être dégagés de toutes les branches

2/un adressage devra être mis en place sur toutes les habitations. Cette démarche facilitera aussi l'intervention des services d'urgence, les livraisons, les services Eau, EDF...

Une communication sera rédigée dans le prochain bulletin municipal.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR TRAVAUX DE VOIRIE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CORREZE INGENIERIE

MME LE MAIRE présente à l'assemblée l'agence départementale Corrèze Ingénierie ayant vocation à assurer une assistance d'ordre technique pour réaliser ou faire réaliser des études et travaux dans plusieurs domaines.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adhérer à l'agence et autorise MME LE MAIRE à signer une convention d'assistance technique pour les travaux de renforcement de la voirie communale et des chemins ruraux

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DU DEPARTEMENT TRAVAUX MERLE 2017

Le conseil municipal décide de faire réaliser des travaux d'entretien et de mise en sécurité du site des Tours de Merle suite à 2 éboulements

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve ces travaux et sollicite de la DRAC une subvention de l'Etat à hauteur de 50% pour permettre leur réalisation en 2017

QUESTIONS DIVERSES

***Rappel : les dotations de l'Etat DGF diminuent

2014 : 34 374 €

2017 : 15 900 € (-53.75%/2014)

*** MME BOUSSU fait un point sur la CLECT (**C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées).

Cette dernière est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées afin de permettre le calcul des attributions de compensation suite à la création de la nouvelle intercommunalité

L'attribution de compensation provisoire pour la commune pour 2017 est de 171240.66€

Ce montant sera ajusté en fonction des conclusions rendues par la CLECT et fera l'objet d'une régularisation en fin d'année

*** MME BOUSSU rappelle l'enquête publique relative au déclassement d'une partie de chemin rural :

1 Les Places

2 Chaumeil

3 Du Bourg

4 Ensagnac et Pastural Del lac

5 Giberteil

6 Vaur Lacoste

qui s'ouvrira le 28/02/2017 pour une durée de 15 jours par M. JMARC CROIZET commissaire-enquêteur

*** Mme GUBERT ODETTE parle du repas des Aînés du 5/03/2017

Le choix des colis, le goûter à la maison de retraite et dates du taxi pour les foires d'Argentat seront abordés lors d'un prochain CCAS

*** M. DALAIS MICHEL fait un résumé relatif aux travaux en cours :

- Enfouissement du bourg E.P+ Télécommunications + Fibre Optique (réunion 03/03/2017)
- Assainissement du Foyer Rural, accessibilité
- Voirie Communale et chemins ruraux
 - « Panneaux « attention piétons » Moulin de Lacombe »
- Miroir routier Suc du Theil à déplacer d'une 20aines de mètres en direction du site des TDM
- Gîte de SERMUS plafond à mettre aux normes anti-feu, Traitement de la terre cuite cuisine
- Haie presbytère à arracher, mur à reprendre par les Services Techniques de la commune, fleurissement
- Poursuivre le remplacement des compteurs d'eau chez l'abonné

Il parle également de la pose d'un radar à Chassagne en été 2016

Le rétrécissement de la chaussée dans le village n'a pas apporté d'amélioration notable pour la sécurité des habitants par conséquent, seule, une signalisation verticale sera mise en place par la Commune

*** MME BOUSSU énumère les divers remerciements-

Décès de François BERGERONNEAU

Naissance de LOUNA SIRIEIX/CHAUZEIX

Fin de la séance 21H00

CORINNE BOUSSU BOYER MAXIME

Maire

Secrétaire

CORINNE BOUSSU

DALAIS MICHEL

GUBERT ODETTE

BOYER MAXIME
Secrétaire

JURBERT M-France

JAUFFRET FRANCOIS
ABSENT EXCUSE(pouvoir MFJURBERT)

DILLARD JANY
ABSENTE

MOURET AURELIE
absente excusée

DE PEREIRA-ARNSTEIN AMEDEO
Absent excusé
((POUVOIR A C.BOUSSU))